

Lettre ouverte des personnels concernant la situation des personnels non titulaires de l'UEMO Saint Etienne Jacquard

Madame la directrice régionale
En copie à Madame la directrice territoriale

Par cette lettre ouverte nous souhaitons vous faire un retour sur nos conditions de travail. Actuellement, nous sommes une équipe pluridisciplinaire composée de quatre éducatrices contractuelles, cinq éducateurs/trices titulaires, une assistante de service sociale titulaire, une correspondante insertion à mi-temps sur les deux services de Saint Etienne et une psychologue contractuelle. L'équipe est donc composée de moitié de titulaire et moitié de contractuels.

Depuis deux ans, l'équipe fait face à de nombreux mouvement RH que ce soit au niveau cadre hiérarchique ou équipe. Nous avons un nouveau directeur de service depuis trois mois et demi, une RUE en poste depuis septembre 2022 qui mute sur un autre poste à compter de septembre 2024. A ce jour, l'équipe est en instabilité et en grande insécurité, étant donné que la moitié de l'équipe est composée de contractuels, si les contrats de ces derniers sont remis en question c'est la moitié de l'équipe qui est complètement fragilisée. De plus, nous portons à votre connaissance que sur les contractuelles, nous sommes sur une quotité de quasi 100%, alors que ce n'est pas le cas pour les titulaires.

La question des contrats des contractuels n'est pas nouvelle. Cette année nous avons été informés que sur les quatre postes de contractuels, un seul était maintenu, un était supprimé et les deux autres en arbitrage. Sachant que l'année dernière un poste d'éducateur a déjà été supprimé au profit du correspondant insertion qui n'exerce pas les mêmes missions qu'un éducateur.

Les contractuels ont été formés sur la spécificité des postes au fil de leur contrat par le reste de l'équipe, ce qui prend un certain temps en plus de leur mission éducative. Remettre en question cela impliquera de nouveau ce processus d'apprentissage et de manque d'efficacité dans la productivité du travail.

Nous pouvons nous questionner sur le devenir de l'équipe déjà en souffrance et de son bon fonctionnement afin d'assurer la continuité de service et ses missions.

Il est vrai que l'UEMO Saint Etienne Jacquard a connu une activité en hausse il y a deux ans. Cependant, depuis cette année, l'activité tend à revenir à la normale. Cela signifie que nous avons moins de mesures éducatives par professionnel. Toutefois, le travail a évolué et il n'en n'est pas moins intense car les situations nous demandent plus d'investissement et de temps par mesure. Nous constatons que, malgré la baisse d'activité, la complexité des mesures combiné à la solitude de l'éducateur accentue la lourdeur des prises en charges. En effet, nous avons le sentiment qu'elles sont plus lourdes à porter car, en plus des éléments nommés précédemment, s'ajoute un travail en partenariat qui pâtit de la complexité des situations (défaut de places en hébergement, dans le cadre du soin, des professionnels d'autres institutions épuisés



par la situation), des difficultés en lien avec le contexte institutionnel du service, qui nous renvoie au sentiment d'être seuls garants de l'exercice de nos mesures.

La PJJ met en avant qu'elle est promotrice de santé et donc fait la prévention des risques psychosociaux, ce qui n'est pas en adéquation avec le cas des contractuels. Il apparaît paradoxal de demander à un agent contractuel de rassurer et sécuriser un jeune ou une famille alors que lui-même ne l'est pas dans le cadre de son contrat, notamment du renouvellement non anticipé. En effet, les réponses tombent sur le mois de juillet ne permettant pas d'anticiper un autre engagement dans de bonnes conditions. Le fonctionnement actuel donne également le sentiment d'être une variable d'ajustement en fonction des financements et des besoins d'un service. En tant que contractuel, nous avons déjà pu vivre la fin d'un contrat au 31 aout et être rappelé deux mois tard pour une proposition de poste.

Dans le travail social, il est demandé aux professionnels du terrain de s'adapter à la situation de chaque jeune et d'être bienveillant envers eux. La PJJ ne pourrait-elle pas en faire autant pour ses contractuels ?

Aussi, concernant nos missions d'accompagnement éducatif, lorsque nous travaillons auprès d'un jeune nous prenons le temps de créer un lien suffisant qualitatif pour travailler avec lui en lien avec ses besoins. La création de ce lien prend du temps et de l'investissement car ce sont des jeunes qui sont, entre autres, en difficultés relationnelles. La fin d'un contrat participe aux parcours de rupture, renforçant de l'insécurité chez les jeunes.

L'objectif de cette lettre n'est pas de tout remettre en question et qu'il n'y ait plus de contractuels sur les services PJJ car c'est une plus-value pour une équipe de partager différentes expériences professionnelles. Cependant, il apparaîtrait opportun, si cela est possible, de mieux considérer les professionnels contractuels qui s'investissent à la fois au sein d'une équipe, vis-à-vis de leur hiérarchie, ainsi que dans leurs différentes missions auprès des jeunes et des familles. Cette considération, au-delà d'un numéro de contrat qui dépend d'un financement, permettrait d'apporter un peu plus d'humanité entre les professionnels contractuels, leurs équipes, leurs hiérarchies et la direction inter-régionale.

